

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 21 décembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 117 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHIAN - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT représentée par Janine MARY - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Régine GOURDIN représentée par André GLINKA-HECQUET - Annie GRIGORIAN représentée par Andrée GROS - Nathalie LAINE représentée par Lionel VALERI - Laurent LAVIE représenté par Grégory PANAGOUDIS - Christophe MASSE représenté par Eugène CASELLI - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Marine PUSTORINO représentée par Laure-Agnès CARADEC - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Claudette MOMPRIVE - Maxime TOMMASINI représenté par Daniel HERMANN - Cédric URIOS représenté par Roland MOUREN - Patrick VILORIA représenté par Guy MATTEONI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BENEDETTI - Jacques BESNAÏNOU - Laurent COMAS - Yann FARINA - Bruno GILLES - Roland POVINELLI.

Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

HPV 002-1611/15/CC

■ Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat - Approbation d'une étude préalable pour une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain du Vieux La Ciotat

DHCS 15/14108/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La Ville de La Ciotat a engagé en 2014, une expertise urbaine qui a permis de définir son projet global de revitalisation et de requalification pour le centre ancien.

La mise en œuvre de ce projet se fera notamment au travers du lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain.

L'étude préalable nécessaire à la mise en place d'une convention OPAH RU entre la Ville de La Ciotat, la Communauté Urbaine (par délégation de l'Anah), et d'autres partenaires à définir, vise, sur une durée de quelques mois, à définir précisément les problématiques du périmètre à traiter et à calibrer l'intervention future, en termes d'objectifs et de moyens et sur un périmètre défini :

Cette étude aura plusieurs objectifs :

- améliorer la connaissance du parc de logements du Vieux La Ciotat : habitat indigne, dégradation du bâti, vacance, occupation des logements...
- réaliser une enquête de proximité auprès d'une vingtaine d'immeubles dégradés et de leurs propriétaires,
- appréhender la dynamique du marché immobilier, à la fois par le biais d'informations statistiques et par des entretiens avec les acteurs locaux,
- définir les actions à mener selon les volets urbain, foncier, vacance, habitat indigne et dégradé, copropriétés, énergie, social, patrimonial et environnemental, économique et développement territorial...

Elle permettra de construire le projet de convention et de mobiliser le partenariat nécessaire pour la mise en œuvre du programme d'intervention.

Il est donc proposé au Conseil de Communauté d'approuver le lancement de l'étude préalable d'OPAH RU selon le cahier des charges ci-annexé.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015

- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- Les conventions de délégation de compétence en matière d'aides publiques à l'habitat 2009-2015 et leurs avenants

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- Que les conventions de délégation de compétence en matière d'aides publiques en faveur de l'habitat ont été signées de 2009 à 2015 ;
- Que le Programme Local de l'Habitat prévoit dans son 2^e grand objectif de diversifier l'offre de logements et de requalifier le parc existant (public et privé) ;
- Que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain de La Ciotat doit permettre d'améliorer la qualité de l'offre immobilière, de diversifier et accroître l'offre de logements résidentiels et d'assurer une diversité dans les types d'occupation et d'occupants des biens immobiliers ;
- Que cette opération doit être précédée d'une étude préalable, d'une durée de six mois, visant à préciser et quantifier les objectifs et moyens à mobiliser pour l'OPAH RU.
- Que la Ville de La Ciotat a approuvé la mise en œuvre de cette étude lors de son Conseil Municipal en date du ;

Après en avoir délibéré :

Décide

Article unique :

Est approuvé le lancement de l'étude préalable d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain du Vieux La Ciotat, selon le cahier des charges ci- annexé.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué
Habitat – Logement – Politique de la Ville
Cohésion urbaine

Daniel HERMANN

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Habitat et politique de la Ville

Arlette Fructus

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

**Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015**